



MAIRIE DE COLOMBIÈS

12240

Téléphone : 05 65 69 9212
Courriel : mairie@colombies.fr

Le 4 septembre 2023

Objet : Réunion du conseil municipal – Convocation.

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le **samedi 09 septembre 2023 à 08 h 30**, salle du conseil de la mairie de Colombiès.

Dans l'attente de vous rencontrer,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Maire,
Patrick ALCOUFFE.

Ordre du jour :

- Retrait des délibérations n° 20230414-02 et n° 20230414-03 et retrait partiel de la délibération n° 20230414-04 prises par le conseil municipal en date du 14 avril 2023 ;
- Approbation de la convention de financement de la restauration scolaire, de la pause méridienne et des activités extra-scolaires passée entre la commune et l'O.G.E.C. de l'école Saint-Joseph de Colombiès ;
- Sécurisation et extension du parking de la Méridienne Verte – Approbation des devis et accord donné pour le lancement des travaux ;
- Sécurisation et extension du parking de la Méridienne Verte – Approbation de la convention et du devis pour la plantation d'une haie arborée de séparation ;
- Café-restaurant « Le Saint-Claude » – Approbation des devis de réfection de la terrasse, du mur de soutènement et de l'accès aux personnes à mobilité réduite ;
- Réfection des peintures de l'ensemble de la cuisine et du petit salon de la M.A.R.P.A. – Approbation du devis ;
- Climatisation de la véranda de la M.A.R.P.A. – Approbation du devis ;
- Aménagements intérieurs de la véranda de la M.A.R.P.A. – Approbation des devis ;
- Réfection des salles de bain des appartements des résidents de la M.A.R.P.A. – Approbation des devis ;
- Réfection des peintures du T4 de l'ancienne école de Limayrac – Approbation du devis ;
- Cession de la salle paroissiale – Pouvoir donné au Maire pour signer les actes au nom de la commune avec l'association diocésaine de Rodez ;
- Achat d'un nouveau photocopieur – Approbation du devis ;
- Budget principal – Décision modificative n° 01 ;
- Budget principal – Décision modificative n° 02 ;

Question diverse : Point sur les décisions prises par Monsieur le Maire au titre de ses délégations ; point sur la révision simplifiée du P.L.U. ; présentation de la campagne des biodéchets ; réflexion sur l'acquisition de la salle des fêtes de Limayrac.